RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 01464
Numéro SIREN : 395 388 739
Nom ou dénomination : VALOREM

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2024 sous le numéro de dépôt 15544

VALOREM
Société par actions simplifiée au capital de 9.548.380 euros
Siège social : 213, cours Victor Hugo – 33130 BEGLES
395 388 739 RCS BORDEAUX

(la « **Société** »)

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 14 MAI 2024

Le 14 mai 2024,
A 16 heures,

Les associés de la société VALOREM se sont réunis en Assemblée Générale au siège social et par voie de téléconférence audiovisuelle, sur convocation faite par le Président, dans les délais et conformément aux dispositions prévues par les statuts.

[…]

Les associés présents ou ayant donné pouvoir ou votant par correspondance possèdent 759.282 Actions B en pleine propriété, 852.888 Actions A en pleine propriété, 151.106 Actions C en pleine propriété, la nue-propriété de 77.400 Actions B et la nue-propriété de 18.400 Actions A, l'usufruit de 77.400 Actions B et l'usufruit de 18.400 Actions A, soit un total de 2.695.758 voix, sur les 2.746.358 voix existantes.

[…]

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins la moitié des droits de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

[…]

ORDRE DU JOUR :

1. *Constatation des démissions du Membre Investisseur et du suppléant du Membre Investisseur ;*

2. *Nomination d'un nouveau Membre Investisseur ;*

3. *Nomination d'un suppléant au nouveau Membre Investisseur ; et*

4. *Pouvoir pour les formalités.*

[…]

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Constatation des démissions du Membre Investisseur et du suppléant du Membre Investisseur)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, **prend acte** des démissions, avec effet à compter de ce jour, de Monsieur Stéphane GRANDGUILLAUME de son mandat de Membre Investisseur du Conseil de Surveillance (tel que ce terme est défini dans les Statuts de la Société), et de Monsieur Antoine MATTON, de son mandat de suppléant du « Membre Investisseur » du Conseil de Surveillance, mandats renouvelés par l'Assemblée Générale du 29 juin 2022 sur proposition de la société 3i Infrastructure PLC en sa qualité d'Investisseur (tel que ce terme est défini dans les Statuts de la Société) pour une durée de trois (3) exercices, expirant à l'issue de l'assemblée générale ou de la décision collective des associés qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale **décide** de dispenser en tant que de besoin Monsieur Stéphane GRANDGUILLAUME et Monsieur Antoine MATTON de l'accomplissement de toute période de préavis.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

(Nomination du nouveau Membre Investisseur)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et sous réserve de l'approbation de la première résolution qui précède, **décide** de nommer en qualité de nouveau Membre Investisseur du Conseil de Surveillance, sur proposition de l'Investisseur, conformément à l'article 17.1 des statuts de la Société, en remplacement de Monsieur Stéphane GRANDGUILLAUME, avec effet à compter de ce jour,

- **Monsieur Thomas FODOR**, né le 8 mai 1981 à Versailles (78), de nationalité française, demeurant 72 Orbel Street, SW11 3NY, Londres (Royaume-Uni),

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ou de la décision collective des associés qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos de la Société le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

(Nomination d'un suppléant au nouveau Membre Investisseur)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et sous réserve de l'approbation de la première résolution qui précède, **décide** de nommer en qualité de suppléant au nouveau Membre Investisseur du Conseil de Surveillance, sur proposition de l'Investisseur, conformément à l'article 17.1 des statuts de la Société, en remplacement de Monsieur Antoine MATTON, avec effet à compter de ce jour,

- **Monsieur Oliver MÜLLEM**, né le 4 novembre 1988 à Aachen (Allemagne), de nationalité belge, demeurant Klebankgasse 1, 4700, Eupen (Belgique),

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ou de la décision collective des associés qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos de la Société le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION
(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale **donne** tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

oOo

[...]

Certifié conforme :

DocuSigned by:
Jean-Yves GRANDIDIER
6B76013FF75C45A...

Le Président
Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER